

Publié sur actualites/bulletin-de-pension-prelevement-a-la-source (  
<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actualites/bulletin-de-pension-prelevement-a-la-source>)

---

## **Bulletin de pension - prélèvement à la source**

26 décembre 2018

---

Début février prochain, tous les retraités civils et militaires recevront le bulletin de pension de janvier 2019. Ce bulletin sera envoyé dans tous les cas, qu'un prélèvement à la source ait été effectué ou non. Les pensions non soumises à l'impôt sur le revenu ne sont pas concernées.